



Communiqué de la Fédération Nationale de la Libre Pensée

10/12 rue des Fossés-St-Jacques 75005 Paris

Tel : 01.46.34.21.50 – Fax : 01.46.34.21.84 – E.mail : Libre.Pensee@wanadoo.fr

LETTRE OUVERTE A LUC FERRY, MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur le Ministre de l'Education nationale,

La Fédération Nationale de la Libre Pensée s'adresse à vous pour vous informer d'une situation scandaleuse qui se passe dans l'Education nationale dont vous êtes le ministre. La Libre Pensée s'élève avec vigueur contre la sanction inique dont a été victime Monsieur Louis Chagnon, à l'époque où celui-ci était professeur d'histoire géographie au collège Georges Pompidou de Courbevoie (Hauts-de-Seine).

Monsieur Chagnon s'est vu notifier, le 2 février 2004, un blâme par le Recteur de l'Académie de Versailles pour avoir énoncé devant ses élèves d'une classe de cinquième, une vérité historique, à savoir le massacre de la tribu juive des Quraiza, effectué par Mahomet en 627 à la Mecque, et le pillage des caravanes par ce même Mahomet et ses troupes. Cette vérité, nulle ne la conteste, pas même sa hiérarchie qui, bien loin de remplir son devoir de protection des fonctionnaires, n'a fait que l'enfoncer et le livrer en pâture à la presse et à la vindicte publique d'un soi-disant collectif de «*parents d'élèves*» dont les deux tiers n'ont jamais eu leurs enfants en classe avec ce professeur.

Nous sommes également scandalisés par la prétendue inspection qui a eu lieu le 10 octobre 2003. L'inspecteur pédagogique a rendu un «*rapport*» **sans même avoir rencontré** l'intéressé. Tout porte à croire que ce professeur n'a même jamais été informé du déroulement de l'enquête menée à son encontre. Le chef d'établissement, à la demande du «*collectif des parents*», aurait fait retirer des cahiers les pages contenant la leçon jugée scandaleuse que les élèves ne devaient pas connaître et les a fait enfermer à double tour dans le coffre-fort du collège !

Monsieur le Ministre,

Ces faits rappellent ceux d'une autre époque de l'histoire : faux témoins, instruction secrète, accusé réduit au silence et mis dans l'impossibilité de se défendre tant que le dossier n'était pas bouclé, préparation d'un auto-dafé, etc. Tout ceci porte les marques honteuses d'un procès en **INQUISITION**. L'accusé était coupable, forcément coupable, puisque son discours exprimait une vérité que la raison d'Etat - par l'intermédiaire des membres de la hiérarchie de l'Education nationale qui sont sous votre responsabilité - ne pouvait accepter. Ils ont décidé que les faits authentiques rapportés par ce professeur portaient «*gravement atteinte à l'image de Mahomet*», et qu'en conséquence il s'agissait d'une déclaration «*raciste*» qui atteignait tous les musulmans de ce pays. Ces membres de la hiérarchie de l'Education nationale ont pris parti, ont jugé et ont condamné ;

Monsieur le Ministre,

Si vous permettiez que Monsieur Chagnon soit sanctionné, vous réintroduiriez dans le pays de Voltaire, celui des Droits de l'Homme, la notion de délit de blasphème. C'est tout à fait intolérable. Si vous deviez plier devant les groupes de pressions, vous ouvririez la voie aux forces qui ne cherchent qu'à saper les fondements de la République en voulant contraindre au silence ceux qui n'accepteraient pas leurs dogmes et croyances.

Si vous acceptiez que l'enseignement de l'histoire, avec son caractère scientifique, doive s'effacer devant le «*politiquement correct*», la mise en avant des dogmes et des croyances, vous détruiriez toutes les valeurs que l'Ecole laïque a mises en place depuis plus de cent ans. Vous contraindriez alors les jeunes esprits à rester attachés à un piquet avec une corde courte, comme disait l'écrivain Pierre-Jaquez-Hélias.

Vous feriez de l'Ecole non un lieu de libération individuelle, mais un lieu de confinement, une prison pour l'esprit, car vous condamneriez les enfants à n'avoir d'autre perspective que celle de leur prétendue communauté d'appartenance ethnique et religieuse.

Monsieur le Ministre,

Permettez-nous de vous poser une dernière question : on a beaucoup parlé ces temps-ci de «*l'enseignement du fait religieux*». Et on a beaucoup glosé sur ce sujet. Si la relation historique du massacre de 900 juifs par les islamistes en un jour n'est pas l'enseignement d'un fait religieux, qu'est-ce alors, qu'un fait religieux ?

Si la réponse, contre toute évidence, est qu'il ne s'agit pas d'un «*fait religieux*», on peut dès lors s'interroger légitimement sur le contenu réel de «*l'enseignement du fait religieux*» qui est proposé par les pouvoirs publics au sein de l'Ecole publique laïque. Nous ne serions plus dans la relation de faits historiques, mais dans le domaine de la catéchèse pure et simple. Les professeurs seraient alors contraints de n'enseigner que la version religieuse d'un événement historique dans le but de ne point froisser «*une conscience religieuse*».

Faudrait-il alors interdire la critique de la *Bible* qui, dans son *Livre des Juges* (XII-6) prétend que la tribu de Galaad, au gué du Jourdain, a massacré 42 000 hommes de la tribu d'Ephraïm parce que ces derniers avaient simplement mal prononcé le mot de «*schibboleth*» (épi) ?

Faudrait-il interdire tout l'enseignement des massacres et des violences, des croisades, des pogroms, de la Saint-Barthélemy et des dragonnades qui ont jalonné l'histoire des Eglises chrétiennes en guerre contre l'humanité ?

Monsieur le Ministre,

La Fédération Nationale de la Libre Pensée exige que toute sanction soit levée à l'encontre de M. Chagnon et que les mesures soient prises pour que l'Ecole publique et laïque que nous défendons et que nous avons aidé à construire puisse accomplir sa mission à l'abri des groupes de pression, des dogmatismes et des négationnismes historiques.

Recevez, monsieur le Ministre, l'expression de notre profond attachement à la mission libératrice de l'Ecole publique laïque.

Pour la Fédération nationale de la Libre Pensée :

Le Président, Joachim Salamero

Le Secrétaire général, Christian Eyschen